

Compte rendu de l'assemblée générale du
Club de Chasse & Pêche Shannoosh inc.
tenue le 14 avril 2018



1. Ouverture de l'assemblée au restaurant Célébrité.

- L'ouverture de l'assemblée a été présidée par Marc Delisle (secrétaire) et Michel Lemieux (trésorier) samedi 14 avril 2018 à 7H50 au restaurant Le Célébrité. 3495 boul. Taschereau, Saint-Hubert J4T 2G2.

2. Présences des membres.

- **24 membres présents :**

Régulier (17): Dany Bergeron, Éric Bergeron, Jean-Denis Bérubé, Jacques Bérubé, Luc Dagenais, Marc Delisle, René Dion, Patrice Dumas, Daniel Gauvin, Claude Gobeil, Steve Grand Maison, Robert Laplante, André Laplante, Jacques Lefebvre, Michel Lemieux, André Moise, Mario Rémillard

Honoraires (7): Alain Boisvert, Michel Boisvert, Normand Boisvert, Gilles Laplante, Richard Leclerc, Jean Lefebvre, Roger Parenteau

- **5 membres absents :**

Régulier (3): Richard Boisvert, Vincent Boisvert, Sylvain Laplante

Honoraire (1): Gérald Lalonde

Note : Le quorum de l'assemblée défini selon la constitution du club a été respecté.

3. Adoption de l'ordre du jour.

- Proposé par André Laplante, secondé par René Dion.

4. Approbation du compte rendu de 2017.

- Proposé par Patrice Dumas, secondé par Claude Gobeil.
Lecture et adoption du procès-verbal 2016-2017.

5. Bilan financier.

- Proposé par Michel Lemieux, secondé par Daniel Gauvin.
Le rapport annuel 2017-2018 a été présenté par Michel Lemieux (trésorier) et adopté à l'unanimité.

Compte rendu de l'assemblée générale annuelle du 14 avril 2018

Résumé :

Solde au compte bancaire au 01-04-2017	\$ 1166.50
Recettes	\$ 7060.00
Déboursés	\$ 7611.45
Solde au compte bancaire au 31-03-2018	\$ 615.10

6. Modification aux règlements du Club pour les réservations.

- Proposé par Robert Laplante, secondé par Éric Bergeron.
Une proposition de modification au règlement du club a été présentée par Marc Delisle (secrétaire). Cette proposition est dans le but d'indiquer les principaux barèmes et responsabilités liés au système de réservations.
- Par vote unanime, la modification a été acceptée. Le règlement du club sera modifié.
(Détail de la modification définie dans le bas de ce compte rendu)

7. Rénovation du chemin.

- Proposé par Robert Laplante, secondé par René Dion.
- Par vote unanime, le budget de \$500.00 a été accepté pour les travaux d'excavations des chemins.

Les travaux seront supervisés par Robert Laplante.

8. Rénovation (Mise à jour) Mado.

- Une évaluation sera faite pour voir la possibilité d'aménager le Mado comme les 2 autres camps. Pompe, chauffe-eau et possibilité de faire une fausse septique conforme comme celle qui a été aménagée au Tonio.

9. Construction du Romulus.

- Un budget sera alloué pour l'achat de peinture afin de repeindre la toiture et le plancher intérieur.

10. Entretien des embarcations.

- Un budget sera alloué à l'achat du matériel pour la réparation des chaloupes.
- L'inventaire, l'identification des chaloupes et leurs états devront être faits.

11. Changement des châssis aux Club-Houses.

- La dimension des fenêtres devra être prise et indiquée sur le journal des membres.
Ceci dans le but de permettre aux membres de surveiller les possibilités de trouver des fenêtres à prix abordables.

12. Poêle au Mado.

- Jean-Denis Bérubé va faire don d'un poêle à combustion lente qu'il va laisser au Mado pour installation.

Compte rendu de l'assemblée générale annuelle du 14 avril 2018

13. Varia.

- Proposé par Michel Lemieux, secondé par Robert Laplante
Par vote unanime, l'adoption des prévisions budgétaires a été acceptée.

Solde au compte bancaire au 01-04-2018	\$ 615,00
Total des Recettes	\$ 6 935,00
Total des Déboursés	\$ 6 890,00
Solde au compte bancaire au 31-03-2019	\$ 660,00

- Une demande d'augmentation de 25\$ pour la cotisation a été proposée par Michel Lemieux (trésorier), un amendement par André Laplante a été fait pour que cette augmentation soit plutôt de 35\$.
Par vote unanime: La cotisation pour la présente année fiscale est maintenant fixée à 260.00\$ pour les membres actifs et à 130.00\$ pour les membres honoraires.
- Par vote unanime, la proposition de rendre le logo utilisé dans le haut de ce compte rendu comme logo officiel du club a été acceptée.
- Le comité a reçu une lettre de Michel Lévesque confirmant son départ du club. Le club comprend donc à ce jour, 20 membres réguliers et 8 membres honoraires. Aucun nom sur la liste d'attente.
- Le comité a reçu une proposition de modification à la constitution par André Moïse qui sera présentée à la prochaine assemblée générale 2019. (Détails de la proposition dans le bas de ce compte rendu)
- Michel va regarder l'impact sur la prime d'assurance de modifier les franchises.

14. Nomination d'un président d'élection et d'un secrétaire d'élection.

- Roger Parenteau a été nommé président d'élection et Robert Laplante, secrétaire d'élection.

15. Élections.

- Par vote unanime : Michel Lemieux a été reconduit dans ses fonctions de trésorier du club.
- Par vote unanime : Marc Delisle a été reconduit dans ses fonctions de secrétaire du club.
- Par vote unanime : Éric Bergeron a été élu comme nouveau président du club.
- Par vote unanime : Steve Grand Maison a été élu comme nouveau vice-président du club.

Président:	Éric Bergeron	42 Lemonde, St-Liboire, J0H 1R0	Tel : 450-793-2945
Vice-Président:	Steve Grand Maison	3880 Grand Boulevard, St-Hubert, J4T 2M5	Tel : 514-554-8475
Secrétaire:	Marc Delisle	78 Rodier, Repentigny, J6A 6T9	Tel : 450-582-5065
Trésorier:	Michel Lemieux	177 St-Vallier, Granby, J2G7X5	Tel : 450-378-7393

16. Fermeture de l'assemblée.

- Proposé par Marc Delisle, secondé par Michel Lemieux (9H30).

Compte rendu de l'assemblée générale annuelle du 14 avril 2018

Détails concernant les modifications aux règlements et modalités de réservation (Chasse et pêche)

- > Toute réservation doit être soumise sur la page Web "Calendrier des réservations" du club.
- > Une réservation débute à midi et se termine en AM.
- > Une réservation ne peut pas être de plus de 7 jours de chasse consécutifs, sauf s'il y a de la disponibilité.
- > Il est possible pour un membre de réserver pour d'autres semaines consécutives, cependant les autres membres du club n'ayant pas de réservation ont priorité sur les secondes semaines.
- > Le vice-président a la responsabilité pour la validation et l'inscription des réservations acceptées dans le calendrier du club.
- > Les réservations pour la chasse seront confirmées par le vice-président sur le site web avant le 21 mai de chaque année.
- > Les réservations pour la pêche seront confirmées par le vice-président sur le site web au fur et à mesure où elles seront soumises.
- > En cas de conflit pour les réservations, le vice-président du club aura le rôle de médiateur et le comité exécutif du club devra trancher si nécessaire.

Responsabilités du responsable de la réservation:

- Valider la conformité de sa réservation dans le calendrier de réservation avant le départ.
- Informer le plus tôt possible toute annulation ou modification à une réservation.
- Le paiement des frais pour les invités.
- S'assurer qu'un compte rendu est inscrit dans le "journal des membres" sur le site web au retour du séjour.
- Inscrire les retours et les achats des bonbonnes de gaz.

Proposition d'André Moise pour une modification à la constitution pour 2019

- 1:
 - À partir de 2019, il n'y aura plus d'ajout de membre honoraire.
 - Les membres honoraires seront sous une clause grand-père (clause de droits acquis) aux mêmes conditions qu'actuellement.
 - Augmentation des membres réguliers à 24 (8 / camps environ)
- 2:
 - Abolition du remboursement de 200\$ à partir de 2020

Note : Cette proposition va être présentée lors de l'assemblée annuelle 2019 et sera soumise au vote si proposé et secondé.

Compte rendu rédigé par: Marc Delisle (secrétaire) le 15 avril 2018